

Déclaration Consultation publique

Plan de gestion eaux côtières 2022-2027

N°	&	page	Modifications/suggestions	Réponse
1			<p>Une attention particulière doit être portée à la finition (unités, toutes les données dans les tableaux, explications suffisantes, polices de caractères différentes, langue (FR et NL confondus sur les figures) et au fondement scientifique de l'information par les références, ces dernières étant souvent manquantes ou trop limitées, notamment tout au long du chapitre 3. En outre, la structure et la cohérence du texte pourraient être améliorées (principalement aussi le chapitre 3), il s'agit souvent d'une succession de courts paragraphes distincts (ou de phrases individuelles) qui n'ont pas grand-chose en commun avec les phrases qui les précèdent ou les suivent, ce qui rend souvent la lecture difficile.</p>	Amélioration du texte a été faite.
2			<p>Tout d'abord, nous voudrions souligner que la référence à VMM dans le chapitre 3.1 Sources diffuses – rivières doit être nuancée. Le chapitre 3.1 précise : « Toutes les données de ce chapitre sur les sources diffuses (rivières) proviennent du gouvernement flamand : Vlaamse Milieumaatschappij (gouvernement flamand) : rapport annuel 2019 – VMM - « Rapport annuel sur les apports fluviaux et les rejets directs dans les eaux de la Convention » - OSPAR rapport." Ce qui est présenté dans le rapport est en effet basé sur le rapport VMM dans le cadre d'OSPAR, mais ces données ont été éditées et traitées par vous. Les chiffres ont été faits par vous sur la base des données VMM, ceci est mieux indiqué dans le texte.</p> <p>Cependant, les données rapportées par VMM dans le cadre d'OSPAR ne doivent pas être considérées comme</p>	le texte a été corrigé et un avertissement indiquant ces éléments a été indiqué en tête de chapitre.

			des cargaisons déchargées en mer du Nord, car cela ne s'applique qu'aux cargaisons déchargées du bassin de l'Yser et du bassin des polders de Bruges. Les cargaisons déversées dans le canal Gand-Terneuzen et l'Escaut ne sont pas déversées directement dans la mer du Nord. Ces charges sont en partie décomposées avant d'atteindre la mer du Nord et doivent d'autre part être augmentées des charges déchargées dans la partie néerlandaise du canal Gand-Terneuzen et de l'Escaut.	
3			Agentschap Maritieme Diensten en Kust -> Agentschap Maritieme Dienstverlening en Kust	Corrigé
4			Lors de la première utilisation d'abréviations : utiliser la version écrite et/ou fournir un tableau explicatif	Tableau des abréviations fait.
5			La distinction entre les zones pertinentes pour l'état écologique (1 mille) et l'état chimique (12 milles) n'est pas prise en compte dans les analyses : les impacts sont discutés de manière interchangeable et parfois des impacts sont discutés sans que l'on sache clairement à quelle zone ils se rapportent (par exemple, le dragage des sites d'immersion, où il est fait référence à l'impact sur le benthos -> est-ce pertinent pour ce rapport en dehors de la zone de 1 mille ?)	Le texte a été adapté au mieux. Le texte indique clairement que l'évaluation de l'état de la qualité écologique concerne le premier mille nautique et chimique les douze milles nautiques, toutes les informations complémentaires qui sont fournies enrichissent le texte.
6			les sections sur les pressions et les impacts sont structurées de manière inégale. Le cadre politique est parfois inclus, parfois non, et s'il l'est, ce n'est pas de manière uniforme -> il devrait être standardisé pour tous les chapitres.	Chaque partie du chapitre sur les pressions et impacts est présentée de manière spécifique et non de manière identique vu que les sources diffèrent. Les données proviennent de secteurs différents et mettent à jour les données présentées dans le premier plan de gestion et sa première mise à jour.
7	1,1	4	le paragraphe est une liste non reliée de lois et de rapports. Un tableau récapitulatif rendrait les choses plus claires pour le lecteur. Il pourrait être clairement indiqué quelle législation est à l'origine du rapport, ainsi que le contexte juridique.	§ a été revu
8	1.2	5	la partie maritime du district hydrographique de l'Escaut... Le lecteur ne comprend pas pourquoi il est fait référence ici à l'Escaut -> les titres ont toujours fait référence aux eaux côtières. Expliquer (en 1.1) comment les eaux côtières sont liées au RBMP de l'Escaut.	Corrigé au point 1.1

9	1.2	5	Tous les comités de coordination mentionnés sont-ils pertinents pour les eaux côtières.	oui
10		6	« Les eaux côtières françaises adjacentes sont également classées comme « eaux côtières », tandis que les eaux côtières néerlandaises adjacentes sont classées comme « plan d'eau de surface fortement modifié ». Les Pays-Bas ont également classé les eaux côtières comme eaux côtières. La masse d'eau adjacente (côte zélandaise) a changé son statut de « naturel » au lieu de fortement.	corrigé
11	2	6	Dans la figure 2, il n'est pas clair dans quelle mesure le bassin versant de l'Escaut est indiqué ici (les zones côtières sont absentes ; une partie du bassin versant de la Meuse est également incluse) ->	c'est une illustration régulièrement utilisée, la légende est claire.
12	2	6	La partie belge de la mer du Nord (BDNZ) a un littoral de 67 km et une superficie de 3 500 km ² (figure 3). La figure 3 montre 65 km (au lieu de 67 km).	Corrigé: 65 km pour le littoral
13	2	7	Canaux - cela signifie-t-il les canaux de navigation en mer et dans l'Escaut ?	Supprimé du texte
14	2	7	Expansion du port de Zeebrugge. Il n'est pas clair pourquoi exactement ces deux interventions sont mises en avant pour l'influence sur les courants. De quel ordre de grandeur d'influence parlons-nous ici ?	Supprimé du texte
15		8	L'eau douce provient principalement du bassin de l'Escaut mais aussi du bassin côtier, du bassin Rhin-Meuse et dans une moindre mesure de la Seine-Somme. Il est préférable d'utiliser la terminologie de la DCE : L'eau douce provient principalement du bassin versant de l'Escaut mais aussi des bassins de l'Yser et des Polders de Bruges, des bassins du Rhin et de la Meuse et dans une moindre mesure du bassin de la Seine et de la Somme (si la terme district hydrographique devaient être utilisés, l'Yser, les polders de Bruges et la Somme appartiennent au district hydrographique de l'Escaut).	corrigé
16		9	Adaptation au découpage géographique des systèmes d'eau tel qu'il est applicable en Flandre (cf. code de l'eau	le texte a été adapté en intégrant cette information

			article 1.4.1.1 et article 1.4.2.1). La Flandre n'a pas de « bassin côtier », les 2 bassins versants adjacents à la mer du Nord sont appelés bassin de l'Yser et bassin des polders de Bruges. Le bassin hydrographique de l'Escaut est divisé en 8 bassins. Nous proposons d'utiliser une fois la terminologie correcte et d'indiquer ensuite que ce plan fait référence au bassin côtier lorsqu'il concerne les bassins de l'Yser et des polders de Bruges et le bassin de l'Escaut pour les bassins du bassin versant de l'Escaut.	
17		9	'Toutes les données' >> 'Toutes les données de base'	corrigé
18		9	éventuellement : 'charges' 'frets' ; 'charges polluantes' 'charge de saleté'.	corrigé
19		9	Le courant, le débit.	Ce texte et la figure ont été supprimés
20		9-19	Sources diffuses : rivières. Il semble opportun de retravailler les chiffres sur la base de la récente révision des séries de données (période 1993-2019). Pour les paramètres concernés, le pourcentage annuel moyen de diminution/augmentation est calculé sur la période de mesure par paramètre et par lieu de mesure. par exemple. 1) la diminution annuelle moyenne de Pt sur la période 1993-2019 est de 0,075 kt/an, ce qui correspond à 2,75 %/an ; pour Nt, il s'agit de 1,12 kt/an ou de 2,87 %/an. Contact : Rudy Vannevel (r.vannevel@vmm.be).	Contact a été pris avec Rudy Van Nevel, le texte a été adapté et de nouvelles informations ont été ajoutées pour N, P et métaux lourds.
21	3	9	Pressions et impacts : une actualisation a-t-elle été effectuée ? Toutes les pressions et tous les impacts sont-ils encore pertinents ? Y a-t-il de nouvelles pressions qui nécessitent une attention particulière ?	L'actualisation a été effectuée. Tous les impacts repris sont pertinents. Pas de pression supplémentaire particulière.
22	3.1	9	Les ports de Blankenberge et de Zeebrugge ne sont pas des fleuves côtiers	Mis en ordre
23	3.1	9	Cela ne peut être déduit du chiffre : les autres contributions comparées ne sont pas incluses dans le chiffre. a contribution la plus importante provient du bassin de l'Escaut	Mis en estimation
24	3.1	9	Cette déclaration est-elle basée sur les flux ? Est-il basé sur les charges polluantes ? Que signifie le terme "contribution" ?	corrigé

			la contribution la plus importante provient du bassin de l'Escaut	
25	3.1	9	Clarifier (avec référence/réglementation) ce que l'on entend par charges polluantes. Et se référer aux documents appropriés pour la réglementation. déverser leurs cargaisons polluantes dans les eaux côtières.	Supprimé l'information sur les charges polluantes (qui sont reprises dans le plan de gestion précédent).
26	3.1-3.2	9 - 26	Ne serait-il pas utile de faire déjà un lien avec certains des principaux secteurs responsables de l'afflux de polluants spécifiques ? De cette manière, il est possible de se concentrer davantage sur la hiérarchisation des actions concrètes.	Le liens vers les secteurs responsables de l'afflux de polluants spécifiques nécessite une concertation en CIE et CCPIE à tout le moins - il s'agit d'une compétence régionale pour la Belgique. Les parties compétentes ont les informations utiles et nécessaires et mettent en place leurs propres politiques en la matière.
27		10	« valeurs de débit quotidien » « valeurs de débit quotidien ».	Changement de vocabulaire néerlandais – mais cette figure a été retirée du plan.
28		10	N'est plus détecté depuis 2016 – n'est plus échantillonné depuis 2016	corrigé
29	3.1	10	Quels PCBs ? Quelle est la référence pour toutes ces valeurs ? (note de bas de page ?) 66 kg PCB	Le plan de gestion I et II donnent les quantités de PCB relevées dans le bassin côtier et l'Escaut. Bien que interdit depuis les années 80 en Europe, les PCB restent présents et continuent à être déversés en mer : approximativement 100 kg en 2002, 55 kg en 2007, 40 kg en 2013 (Voir les plans de gestion I & II, mis à jour dans le plan III). Les références sont données en tête de chapitre. Les données ont été reprises des tableaux OSPAR VMM, comme indiqué en tête de chapitre.
30	Fig 7	11	Vérifier les ordres de grandeur dans les figures avec le texte, par exemple 66 kg PCB -> la valeur dans la figure semble plus grande.	Les valeurs sont correctes tant dans le texte que dans les graphiques (PCB = bien 66kg dans les deux cas). Les graphiques ont été retirés, les chiffres sont suffisants.
31	3.1 Fig7&8	11	L'ajout d'une unité SI officielle aux quantités/concentrations est souhaitable. Le t et le kt ne sont pas des unités officielles et doivent être clarifiés ou écrits. Aussi, parfois kt et d'autres fois kton, ou Kton, ou ktonne... (idem pour les autres chiffres dans le texte)	corrigé
32	3.1.1	11	Apport de nutriments (N, P)' >> '3.1.1. Rejet de nutriments (N, P)' vers la mer du Nord. C'est un point difficile : ce qui est signalé à OSPAR, c'est quelle cargaison de déchets est retirée de Belgique. Pour la zone côtière,	Une phrase a été ajoutée pour indiquer cette information : « Autre informations préalable importante, pour la zone côtière, il faut savoir que ce qui aboutit dans la mer du Nord via la terre sont les «

			c'est aussi ce qui aboutit dans la mer du Nord (et est donc alimenté par la terre ; « rejets fluviaux ») ; pour le bassin versant de l'Escaut, ce qui aboutit en mer du Nord est la somme des rejets de la Belgique et des Pays-Bas. Une question parlementaire a été récemment posée sur la part de la Belgique dans la pollution de la mer du Nord ; il est donc important de faire cette distinction.	rejets fluviaux »; concernant le bassin versant de l'Escaut, ce qui aboutit en mer du Nord est la somme des rejets de la Belgique et des Pays-Bas. »
33		11	« Quantité de cargaison déchargée dans la mer du Nord belge... » >> « Cargaison déportée vers la mer du Nord belge... ».	les figures ont été retirées du plan
34		11	Charges annuelles au total N arrivant en mer du Nord belge > Charges annuelles totalisant N transportées vers la mer du Nord belge.	corrigé
35	Fig9-10	11-12	Charges annuelles au total N/P arrivant et étant déchargées vers la mer du Nord belge (données VMM) - Il est préférable d'utiliser « décharge vers », car une partie de cette cargaison sera toujours décomposée dans la partie néerlandaise de l'Escaut et, d'autre part, du fret supplémentaire sera ajouté dans la partie néerlandaise de l'Escaut, de sorte que ce ne sera pas le fret qui arrive dans la mer du Nord belge.	corrigé
36	3.1.1 fig9&1 0	11	Clarifier l'unité (et l'axe Y) des figures	Clarification faite dans le texte
37		13	Pour le calcul du fret, seule la fraction dissoute a été prise en compte : la série de données historiques a été récemment révisée ; sur cette base, les valeurs totales des métaux lourds sont également disponibles. Il est recommandé d'utiliser ces informations.	Nous nous sommes basé sur la fraction dissoute ainsi que réalisé précédemment. Nous pourrions étendre cette analyse ultérieurement en intégrant l'ensemble des données. Pour le présent rapport, des graphiques et explications provenant de VMM ont été ajoutés concernant les métaux lourds totaux.
38		13	« Depuis 2014, il n'y a pas eu de tendance claire vers une diminution globale des métaux lourds dissous, au contraire. » : Il est préférable de vérifier cette formulation en se basant sur données annuelles (et	La phrase a été supprimée. Le texte a été complété comme dit précédemment par un nouveau § concernant les métaux lourds totaux.

			moyennes non agrégées). Une division entre les périodes 2011-2014 et 2015-2018 n'a pas de sens ; si agrégation, alors au mieux conformément aux périodes du plan RBMP. Les chiffres sont disponibles jusqu'en 2019.	
39	3.1.2	13	Ces phrases ne clarifient pas suffisamment le calcul. Pour rappel : pour le calcul du fret, seule la fraction dissoute a été prise en compte, ce qui est représentatif de la fraction biodisponible. Les métaux lourds se lient aussi partiellement aux matières en suspension, ce qui explique que la représentation du tableau 2 ne représente pas la totalité de la charge (Baeyens et al. 1998).	Modifié. Pour rappel : pour le calcul du fret seule la fraction dissoute a été prise en compte, ce qui est une bonne indication de la fraction biodisponible. Les métaux lourds se lient également en partie aux matières en suspension, cette contribution n'est pas incluse ici, de sorte que les valeurs du tableau 2 (Baeyens et al. 1998) ne représentent pas la pleine charge.
40	3.1.2	13	Quelle est la conclusion de la figure 13 ? Il n'y a pas de tendance ? Ou ? Cette phrase n'est pas sans ambiguïté. Y a-t-il une tendance statistique ? Depuis 2014, il n'y a pas de tendance claire à une diminution globale des métaux lourds dissous, bien au contraire.	figure 13 est maintenue, elle est illustrative de la situation. Un nouveau § a été ajouté sur les métaux lourds totaux provenant de VMM.
41	3.1.2	13	La baisse des N&P pourrait résulter d'une forte diminution du flux en 2017-2018...	corrigé
42	Fig 11-12	13	(VMM) >> (Données de base : VMM).	les 2 figures ont été retirées du plan.
43	3.1.2	14	Qu'entend-on par "cargaisons belges" ? Déchargé dans les eaux belges ou par des Belges ? Tableau 2 : Charges moyennes belges de métaux lourds dissous pour les années 2011-2014 et 2015-2018 (tonnes). Données : VMM	Il s'agit d'apports telluriques vers les eaux côtières, le terme « belges » « Belgische » est supprimé pour enlever toute ambiguïté. Le titre du graphique a été corrigé.
44		15	Plus de 80 % de l'approvisionnement en métaux lourds dissous arrivant dans la partie belge de la mer du Nord provient du bassin de l'Escaut et en particulier de l'Escaut lui-même.	corrigé
45		15	« Il n'y a pas de tendance à la baisse des apports de Pb, Cu et Zn. Le Hg reste stable et en ce qui concerne le cadmium une légère diminution est observée. ». Pour cette conclusion, le nombre de dépassements de la limite de détection des valeurs de concentration et du débit doit également être pris en compte : si plus de valeurs tombent en dessous de la limite de détection, le débit pèsera plus lourd dans les charges. Pour cette raison, il	information ajoutée dans le texte

			est préférable d'utiliser les résultats de ZMtot car ces concentrations sont supérieures à celles de ZM dissous.	
46		15	Répartition des charges >> répartition des charges.	Problème de vocabulaire dans la version néerlandaise
47	3.1.2	15	N'y a-t-il pas de tendance ? Ou y a-t-il une tendance à la hausse ? Description statistiquement correcte. Il n'y a pas de tendance à la baisse dans les apports de Pb, Cu et Zn.	Il s'agit de constat fait à la lecture des données. Le texte a été modifié.
48	3.1.2	15	Absorbé par qui ou quoi ? Quelle est la différence avec la "contribution" de la figure 20 (sauf pour les années) ? L'absorption de métaux lourds dissous (figure 19)	Erreur de traduction vers le néerlandais - corrigé
49		16	fuite >> rejetée, éliminée.	Problème de vocabulaire dans la version néerlandaise
50		16	Les couleurs des figures 17/18 ne correspondent pas aux couleurs des figures 19/20, il y a une erreur dans le titre de la figure 19 'enregistrement', par défaut les charges sont indiquées par an.	corrigé
51		16	Le calcul d'une charge totale de métaux (additionnée pour différents métaux) n'est pas très représentatif et la charge totale additionnée sur une période de 8 ans (alors qu'une période de planification est de 6 ans) n'est pas correcte.	les informations données ont été introduites comme étant indicatives.
52	3.1.2	16	Significatif (données statistiques fournies). La quantité totale rejetée par le bassin côtier a augmenté de manière significative au cours des 4 dernières années par rapport à...	Nuance apportée au texte: « Au regard des données, on constate ... », le terme « significatif » a été retiré.
53	3.1.2	16	Choix des mots : décharge, fuite, afflux, entrée, prise, approvisionnement > n'impliquent pas nécessairement la même chose.	Une question de traduction Fr vers NI
54	3.1.2	16	Il a été mentionné qu'il y a eu une augmentation significative (supposée statistiquement prouvée) au cours des 4 dernières années. Pourquoi faut-il que cela augmente pendant plusieurs années avant que des mesures soient proposées pour réduire cette augmentation ? Ce point devrait certainement être développé dans le texte. Quels sont les critères d'intervention, par exemple ? -cette situation devra être vérifiée dans les années à venir afin de prendre les mesures appropriées pour identifier les causes et réduire cette tendance à la hausse.	Il s'agit ici d'apports telluriques et dès lors d'une compétence des Régions pour la prise de mesure. Discussions en CIE/ISC. On corrige le texte pour cette nuance.
55	3.1.2	19	Ce modèle de calcul est-il au programme ? Veuillez clarifier. Ce qui pourrait signifier qu'un temps de séjour plus long entraîne	Il s'agit de la conclusion du rapport VMM, il n'y a pas de modèle prévu au niveau des eaux côtières, il s'agit des eaux

			<p>une plus grande sédimentation et une plus grande dégradation microbienne. Il devrait alors être possible de calculer cela de manière modélisée, ce qui est certainement très complexe pour l'Escaut en tant que fleuve à marée (conclusion du rapport OSPAR VMM).</p>	<p>de l'Escaut – compétence régionale. Ajout de ce § : »Autrement dit : Nous nous attendions à ce que des débits plus faibles (dus à la sécheresse) conduisent également à des concentrations plus élevées, de sorte que les charges déchargées restent plus ou moins les mêmes. Apparemment, ce n'est pas le cas, ce qui pourrait signifier qu'un temps de séjour plus long conduit à plus de sédimentation (et à une plus grande dégradation microbienne: les métaux ne se décomposent pas). Le calcul par modélisation peut fournir plus d'informations, mais pour l'Escaut en tant que rivière à marée, cela est très complexe et n'est pas immédiatement réalisable. »</p>
56	3.2	19	<p>1. Sources diffuses : les rivières</p> <p>La directive-cadre européenne sur l'eau stipule qu'une bonne qualité de l'eau doit être atteinte partout. Les stocks de poissons sont une bonne mesure pour déterminer la qualité écologique des cours d'eau. Le RIOB a réalisé un nouveau cycle d'échantillonnage entre 2013 et 2018. Ils ont mené des activités de pêche sur 343 points de mesure en Flandre. Sur la base du stock de poissons, ils ont calculé un indice de poisson ou un rapport de qualité écologique (EQR). Sur cette base, ils ont classé les voies navigables en cinq classes possibles, allant de mauvais à excellent état. Les résultats montrent qu'aucun point de mesure n'atteint un « excellent état » et que : seuls 10 % des points de mesure obtiennent un « bon état » ; 50 % atteignent une qualité moyenne » ; 25 % sont jugés « insuffisants » ; et 15 % obtiennent toujours une « mauvaise note ». L'état chimique est indiqué comme « pas bon », l'état écologique comme « modéré ». Le bon état écologique n'a pas été atteint, en partie à cause de l'apport important de nutriments. Cependant, aucune référence n'est faite dans le programme de mesures aux mesures nécessaires pour améliorer à la fois l'état chimique et écologique des eaux</p>	<p>Pour ce qui concerne la gestion des déchets, et tout ce qui touchent aux rivières, il est important de rappeler que nous n'avons pas de compétences elles sont sous la responsabilité des régions qui sont dès lors compétente pour agir. La lecture des plans de gestion régionaux devraient apporter des réponses complémentaires à vos propositions et questionnement.</p> <p>Nous collaborons avec les 3 Régions (et la France et les Pays-Bas) dans le cadre de la Commission Internationale de l'Escaut. Un plan faitier est aussi réalisé par la Commission Internationale de l'Escaut.</p> <p>Nous relayerons également toutes les informations que vous nous donnez vers les responsables pour la mer du Nord belge de la Directive cadre stratégie marine (DCSMM). En effet, la Directive Cadre Eau ne concerne qu'une partie de notre mer du Nord (concerne pour l'analyse de substances chimique jusqu'à 12 milles marins et n'est concernée que par le premier mille marin pour l'écologie) alors que la directive cadre stratégie pour la stratégie marine couvre l'ensemble de notre mer.</p>

		<p>côtières belges à un bon état. Des mesures d'atténuation (approche à la source, les rivières) sont nécessaires. Cela s'applique également aux déchets (marins), car une grande partie de ces déchets se retrouve dans la mer en provenance des rivières et de la plage. Des actions comme Fishing for Litter sont très bonnes, mais elles ne s'attaquent pas au problème à la source.</p> <p>L'approche et la prévention des déchets doivent faire partie d'une gestion régulière. Cela peut être fait en visant une approche large et orientée bassin versant des déchets en mettant le problème des déchets sur l'agenda des gestionnaires de sites et de l'eau le long des rivières, et en créant un support (administratif) pour prendre des mesures structurelles.</p> <p>Pour la pollution par des substances telles que les polychlorobiphényles (PCB), des mesures d'atténuation urgentes sont nécessaires. Ceux-ci doivent être inclus dans le texte. Une recherche a récemment été publiée qui montre l'influence des PCB sur l'environnement marin : la moitié des bébés marsouins échoués le long de la côte néerlandaise souffrent d'une teneur trop élevée en PCB. Les PCB sont transmis de la mère au petit par le placenta et le lait maternel. C'est le résultat de recherches menées par Wageningen Marine Research, l'Université d'Utrecht et le Galway-Mayo Institute of Technology sur les marsouins communs échoués sur la côte néerlandaise en 2006-2019. ¹</p> <p>www.uu.nl/nieuws/bruinviskalfjes-PCBs</p> <p>Pour les substances telles que les nitrates et les phosphates, il doit y avoir une coordination avec les plans de gestion de bassin versant (PGB) pour les voies navigables intérieures, en particulier avec le plan d'action sur le fumier.</p>	
--	--	--	--

			Récemment, une contamination au PFOS a été détectée dans l'estuaire de l'Yser à Nieuport. En 2019, une valeur de SPFO de 2,8 ng/L a été mesurée dans l'Yser - Port de Nieuport. C'est 21,54 fois plus élevé que la norme (0,13ng/L).	
57	3.2.1	20	Utilisez les noms des lieux au lieu des numéros dans les graphiques. C'est déroutant. Uniformité dans l'ensemble du texte (parties pertinentes). Moerkerke (BE0011R), Koksijde (BE0014R) et Houtem (BE0013R).	Amélioré dans le texte
58	3.2.3	25	Les POP sont un terme générique. Quels POP sont mesurés, et la somme des concentrations de ces composants est-elle affichée ? Les POP sont-ils toujours utilisés (ou créés par des activités, par exemple) ? Plus loin dans le texte, il est question de "POP réglementés".	Les données sont tirées des rapports OSPAR, les POP's mesurés sont ajoutés dans le texte.
59	3.3	26	La signification des matériaux inertes d'origine naturelle n'est pas claire. Les autorisations de mise en décharge existantes concernent les matériaux de dragage. - les déblais de dragage et les matériaux inertes d'origine naturelle	Il s'agit ici d'une précision, reprise de l'AR PAEM
60	3.3	26	Il n'est pas clair ce que l'on entend par flux de trafic. Les zones à draguer sont liées aux routes maritimes fixes en provenance et à destination des ports, ainsi que dans les ports. - le dragage est généralement effectué dans les couloirs de navigation et les flux de trafic	C'est ce qui est indiqué dans le texte – -Loi fédérale du 20 janvier 1999 – AR PEAM
61	3.3	26	L'immersion de matériaux de dragage en mer nécessite une autorisation dont les spécifications sont reprises dans l'arrêté royal (AR) du 12 mars 2000. Le déversement de matériaux de dragage en mer nécessite une autorisation dont les spécifications sont reprises dans l'arrêté royal du 12 mars 2000.	pas de correction apportée
62	3.3	26	Le dragage est effectué principalement dans les voies de navigation et les flux de trafic vers la mer et les ports de l'Escaut ainsi que dans les ports eux-mêmes. Il est nécessaire pour garantir la sécurité et l'efficacité du transport maritime en approfondissant et en maintenant la profondeur des chenaux d'accès. - Le dragage est effectué principalement dans les couloirs de navigation et les flux de trafic vers la mer et les ports de l'Escaut, et est nécessaire pour garantir la sécurité et	Maintien de la phrase d'origine, les ports sont de la compétence de la Région Flamande.

			l'efficacité du transport maritime en approfondissant et en maintenant la profondeur des chenaux d'accès.	
63	3.3	26	Il est difficile de comprendre ce que signifie cette phrase. - Les matériaux de dragage sont déversés en mer aux endroits déterminés dans l'arrêté royal du 22 mai 2019 relatif à l'élaboration du plan spatial marin pour la période 2020-2026 (figure 31).	La phrase est cependant claire : les matériaux de dragage doivent être déversés dans des endroits déterminés légalement dans l'AR PAEM.
64	3.3	27	Il est difficile de comprendre ce que signifie cette phrase. Cela signifie peut-être que l'on suppose que toute la zone portuaire sera touchée par les activités de dragage ? - L'hypothèse d'une perturbation complète des zones de dragage pour l'entretien des marinas de Blankenberge et de Nieuport est donc applicable.	Comme il n'y a aucune information sur l'emplacement qui sera dragué pour les marinas de Blankenberge et de Nieuport, il est supposé que toute la zone de dragage est draguée chaque année et donc perturbée.
65	3.3	27	sib->slib figure 30	Corrigé dans la version néerlandaise
66	3.3	27	w L'intensité du dragage a-t-elle été prise en compte ? - perturbation causée par le dragage	oui
67	3.3	27	le texte n'indique pas clairement s'il s'agit du dragage des ports ou des voies de navigation et ce que signifient les chiffres (" La figure 29 donne une estimation de la superficie annuelle physiquement perturbée par le dragage des ports belges " -> les chiffres ne concernent que le dragage des ports. - pour le dragage des voies de navigation	Il est clairement indiqué qu'il s'agit des voies/routes de navigation puisqu'on ne possède pas les données de localisation des lieux pour le reste.
68	3.3	26	travaux de dragage Surveiller l'impact chimique du déversement des matériaux de dragage et déterminer la cause de la concentration croissante de zinc (Zn) sur les remblais de décharge à Ostende et Nieuport. Déterminez également les valeurs maximales de la concentration de Zn sur les remblais de décharge pour les matériaux de dragage.	Le suivi des déblais de dragage est déjà opérationnel.
69	Fig 31	28	une zone de dragage est une zone où le dragage a lieu (c'est-à-dire un chenal, une zone portuaire, ...) une zone d'immersion est une zone où un permis peut être accordé pour l'immersion de matériaux de dragage. Ce n'est pas la même chose que - zone de dragage = zone de déversement des matériaux de dragage	Il s'agit bien ici des zones de déversement.

70	3.3	29	<p>Sur le site de la décharge'... --> effets extérieurs ? - changer le "benthos" -> comment ? éviter les effets négatifs sur les stocks de poissons" -> y en a-t-il ? Qui l'a démontré ? Comment l'impact négatif est-il évité ? - une zone de dragage est une zone où le dragage a lieu (c'est-à-dire un chenal, une zone portuaire, ...) une zone d'immersion est une zone où un permis peut être accordé pour l'immersion de matériaux de dragage. Ce n'est pas la même chose que</p>	<p>Tous ces éléments cités ont été identifiés depuis longtemps d'où l'importance d'accorder des permis/autorisation pour l'immersion et sont localisés avec précision dans l'AR PAEM.</p>
71	3.3	29	<p>Ces composants chimiques" -> quels composants ? - Les analyses de tendance effectuées au cours du deuxième plan de gestion montrent que, pour ces composants chimiques, il n'y a pas de différences significatives de concentration entre la décharge et la zone de référence proche.</p>	<p>Erreur de traduction nl - corrigé</p>
72	3.4	30	<p>3. Navigation et ports Il peut y avoir une expansion du port (voir aussi MSFD), et il est également question d'une augmentation attendue du transport maritime, ce qui soulève des questions sur l'expansion de la capacité des ports. Une extension du port est-elle prévue à Zeebrugge ? Nous nous posons des questions sur l'influence d'une expansion portuaire sur l'hydrologie et les régimes d'écoulement en mer et l'influence de celle-ci sur les dépôts sédimentaires de la côte Est. Le problème d'un brise-lames encore plus long aura des conséquences de Blankenberge à la frontière néerlandaise.</p>	<p>En réponse à vos questions / remarques sur ce chapitre navigation et port, nous pouvons indiquer: L'hydrologie est et sera d'avantage surveillée à l'avenir.</p>
73	3.4	30	<p>La pollution sonore sous-marine est très nocive pour divers organismes marins. Le bruit de la navigation, la recherche sur le pétrole et le gaz, l'entraînement au sonar par la marine et la construction de parcs éoliens, entre autres, étouffent les sons naturels de la mer. En conséquence, les baleines, les dauphins et les autres espèces marines sont moins capables de communiquer, de manger, de se reproduire et de survivre. La mise en œuvre d'un «scénario de vapeur lente» avec des</p>	<p>La pollution sonore sous-marine fait l'objet de toute notre attention, via notamment la Directive Cadre Stratégie Milieu Marin, OSPAR, ... Pour rappel: l'aspect écologique pour la DCE porte sur le premier mille marin.</p>

			émissions de CO2 plus faibles associées permettrait déjà d'atténuer une partie des nuisances sonores en mer.	
74	3.4	30	<p>À partir de 2021, une zone dite de contrôle des émissions de NOx (NECA en abrégé) s'appliquera en mer du Nord, ce qui signifie que les nouveaux navires mis en service en mer du Nord à partir de 2021 doivent respecter des normes d'émission strictes pour les NOx. L'ampleur de la baisse estimée dépend fortement du respect des normes et du bon fonctionnement de la technologie.</p> <p>Les NOx, SOx et CO2 contribuent à l'acidification de la mer du Nord. Le transport maritime même localement contribue fortement à l'acidification du bassin de la mer du Nord, en raison de la pression relative sur une taille limitée. Cela entraîne une décalcification et se poursuit tout au long du réseau trophique. Tant l'approche programmatique de l'azote à terre que la politique en mer ont un effet sur l'acidification. Un développement de l'Approche programmatique flamande définitive pour l'azote (PAS) devrait donc être envisagé au niveau fédéral et coordonné en ce qui concerne les objectifs.</p>	<p>Nous prenons acte de votre proposition concernant NOx SOx CO2 - acidification de la mer du Nord (transport maritime) qui sera intégré dans un cadre plus large que celle de la DCE. Cette donnée est ajoutée dans le texte.</p>
75	3.4	30	L'alimentation à quai des ports côtiers (porte-conteneurs, bateaux de croisière, etc.) peut contribuer à réduire les émissions.	<p>Nous prenons acte de votre proposition concernant l'alimentation à quai des ports côtiers, elle sera transmise à l'autorité compétente (hors de notre compétence fédérale).</p>
76	3.4.1	31	J'opterais pour l'inclusion de graphiques de tendance avec le nombre de calamités par année, tant pour le nombre d'accidents que pour les types de navires.	<p>Ce travail serait long à réaliser et énergivore en terme de mobilisation des experts et n'apporterait in fine pas d'éléments utiles pour la gestion de cette problématique de notre point de vue. Si vous souhaitez apporter des compléments permettant de mettre en avant l'utilité de cette information, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.</p>
77	3.4.1	31	Remplacer les ports par des ports côtiers pour plus de clarté. - Les ports connus sont situés à Blankenberge, Nieuport, Ostende et Zeebrugge.	<p>Il n'est pas utile de préciser qu'il s'agit des ports côtiers étant donné qu'ils sont cités par la suite, mais on a corrigé le texte pour le préciser.</p>
78	3.4.1	31	Supprimer les deuxième et troisième phrases, la même chose est dite 3 fois - ...ont conduit à ce que la zone soit reconnue au	<p>corrigé</p>

			niveau international comme une zone à haut risque pour les accidents de navigation et la pollution marine accidentelle. Cette forte intensité du trafic crée un risque accru de pollution marine... Le rejet de substances nocives par les navires (pétrole, produits chimiques, etc.) dans la mer peut se produire après un accident.	
79	3.4.1	31-32	Supprimer la deuxième phrase, 2x la même - (p31) Il en ressort clairement que les collisions entre navires constituent le plus grand risque de pollution marine accidentelle dans nos eaux ... - (p32) La liste des accidents maritimes historiques au large de nos côtes montre que les collisions en particulier peuvent souvent causer des dommages environnementaux accidentels dans notre région.	corrigé
80	3.4.2	33	Qu'entend-on par "augmentation relative" ? Le trafic maritime (nombre de navires) a-t-il réellement augmenté au cours de cette période où cette affirmation est-elle basée sur le tonnage échangé dans les ports maritimes ? En effet, si l'on considère le nombre de mouvements de navires à Anvers, par exemple, il apparaît que ceux-ci ont diminué au cours des 40 dernières années, mais que le tonnage, en revanche, a considérablement augmenté en raison de la présence de navires de mer plus grands. En outre, une nette tendance à la navigation intercontinentale est perceptible (par exemple en Asie). - Malgré l'augmentation relative du transport maritime...	corrigé
81	3.4.2	33	: Je n'utiliserais pas "à peine" (2x) dans ce contexte. Cela tend vers un synonyme de "négligeable", alors que chaque décharge est une de trop. - Depuis 2000, seulement une trentaine, voire jusqu'à récemment seulement cinq rejets environ ont été constatés annuellement, ce qui correspond actuellement à peine à une détection de marée noire toutes les 30 heures de vol.	corrigé
82	3.4.3 fig37	34	Quelle est la différence entre les barres orange et grises de la figure ?	Information ajoutée – moins d'information à disposition pour les années en grisé
83	3.4.3	34	<u>de</u> zogenaamde noxious liquid substances - door zogenaamde noxious liquid substances	Ne pas changer en néerlandais, "door" est le terme correct.
84	3.4.3	34	Cela dépend du type de NLS qui est déchargé (en fonction de son impact sur l'environnement). Ces rejets semblent augmenter ces derniers temps par rapport aux rejets de	Cette phrase est importante et ne change rien à tout ce qui est indiqué dans de §.

			pétrole. Donc je supprimerais personnellement cette phrase... - ...le problème des rejets des navires au large de nos côtes n'a plus la même ampleur qu'avant le début du siècle.	
85	3.4.4	35	Supprimer la deuxième phrase, 2x la même - Ces nouveaux "vols de surveillance de la teneur en soufre" sont effectués dans le but de contribuer à l'application des normes strictes d'émission de soufre susmentionnées ... L'objectif des contrôles est de vérifier le respect des limites de teneur en soufre des combustibles utilisés par les navires.	corrigé
86	3.4.4	35	doelgericht aan boord <u>kan</u> geïnspecteerd worden - doelgericht aan boord kunnen geïnspecteerd worden	Corrigé dans la version néerlandaise
87	3.4.4	36	reformuler le sens de la phrase concernant les routes maritimes les plus fréquentées au monde ...	Phrase a été reformulée
88	3.4.5	36	Je me réfère au travail de révision de Verleye et al. http://www.vliz.be/nl/imis?module=ref&refid=331869 - Chaque année, divers animaux et plantes non indigènes sont ajoutés à la BDNZ. Ces espèces exotiques sont, intentionnellement ou non, importées du monde entier par le biais de l'aquaculture ou du transport maritime (sur les coques des navires).	ajouté
89	3.4.5	36	Ces espèces exotiques sont importées, sciemment ou non, du monde entier via l'aquaculture ou le transport maritime (dans la coque des navires ou via les eaux de ballast). - Ces espèces exotiques sont importées, sciemment ou non, du monde entier par le biais de l'aquaculture ou du transport maritime (sur les coques des navires).	corrigé
90	3.4.5	36	Qu'en est-il des accidents (collisions) avec les mammifères marins ?	Pas d'informations pour ce rapport (analyse écologique = 1 ^{er} mille marin) – Voir rapport DCSMM
91	3.5	36	actualisation 2018-2024 est disponible voir aussi http://www.vliz.be/nl/catalogus?module=ref&refid=304342 – « actualisatie van de initiële beoordeling 2010-2015 »	Nous en sommes conscients (voir référence). 2010-2015 fait référence aux données utilisées pour créer les cartes d'intensité, comme indiqué dans le texte ("Les cartes de ...").
92	3.5	36-39	Kint & Van Lancker (2020) est la seule référence citée dans cette section. Ce n'est pas la meilleure référence pour traiter le sujet de la "pêche". Pour des références et des informations plus pertinentes, voir notamment Polet et al. (2018) : http://www.compendiumkustenzee.be/sites/compendiumkustenzee.be/files/public/7_Visserij_NL_update20210224.pdf	Cette référence a été ajoutée dans le 3.5.

93	3.5	36	Jusqu'à présent, la pêche n'a pas été interdite dans ces zones, car aucune mesure n'a encore été formulée et n'a été soumise à la procédure formelle prescrite par la PCP. - Trois zones destinées à la recherche sur la possibilité d'imposer des restrictions spatiales aux techniques de pêche.	Texte a été corrigé en ce sens.
94	3.5	36	Cet arrêté royal a été abrogé par l'arrêté royal du 4 février 2020 établissant des zones de sécurité dans les zones maritimes sous juridiction belge. - Arrêté royal du 11 avril 2012	corrigé
95	3.5	36	<p>5. Pêche</p> <p>La pêche de fond et l'absence de mesures restrictives empêchent toute forme de restauration de la nature. Cependant, cette restauration de la nature est désespérément nécessaire, étant donné le mauvais état de conservation des habitats protégés. Selon l'avis du Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) du 24 juin 2021, une réduction de 26 % du chalutage à perche pourrait conduire à la protection de 70 % de la zone maritime atlantique de l'Europe avec un faible impact sur l'industrie de la pêche, tout en offrant d'énormes avantages à l'environnement marin. Ces avantages comprennent la restauration de la biodiversité et l'atténuation du changement climatique. Sea préconise l'utilisation de cette nouvelle science pour passer à des pêcheries à faible impact et à faible émission de carbone afin d'atteindre les objectifs de biodiversité marine.</p> <p>En outre, il doit y avoir une diminution des captures non désirées d'espèces à longue durée de vie telles que les requins et les raies. Les engins de pêche qui perturbent le fond (par exemple le chalut à perche) sont très sensibles aux captures indésirables de ces espèces à longue durée de vie.</p> <p>Pour la mise en œuvre d'un contrôle et d'une application corrects de la pêche récréative, il est nécessaire de renforcer la formation des inspecteurs et d'égaliser la législation flamande et fédérale sur la pêche récréative.</p>	<p>Nous prenons bonne note de votre avis sur ce chapitre et le transmettons aux responsables de la Directive-cadre Stratégie Milieu Marin (DCSMM) qui suivent et connaissent cette information concernant le chalutage à perche. Nous la reprenons dans le texte pour information. Cet avis fera l'objet de discussions au niveau européen dans le futur.</p> <p>Ajouté dans le texte:</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>(June 2021) ICES Special Request Advice - EU ecoregions - Published 24 June 2021 - Advice summary (extract) "ICES presents management scenarios that balance the economics of bottom trawling with the protection of MSFD broad habitat types by ensuring trawling continues to be concentrated in highly trawled core grounds that are already impacted and reduced in peripheral grounds that are lightly trawled. For example, the results show that collectively for the Baltic Sea, Greater North Sea, Celtic Seas, and Bay of Biscay and Iberian Coast, the removal of less than 10% of the total bottom trawling effort from peripheral fishing grounds will increase the overall extent of untrawled area to more</p> </div>

			<p>La pêche commerciale entraîne également une augmentation du nombre d'échouages. La capture non désirée de mammifères marins en tant que forme de mort involontaire est reconnue dans le monde entier comme l'une des menaces les plus graves pour ces organismes. De plus, ces dernières années, une forte augmentation a été constatée du nombre total de marsouins communs qui se sont échoués sur le rivage. De plus, il semble y avoir eu récemment une augmentation des captures non désirées de phoques (phoque commun et phoque gris) dans les filets emmêlants professionnels : une recherche de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique montre qu'en 2021 déjà 22 phoques morts échoués le long de la côte belge. Environ la moitié d'entre eux présentaient des signes typiques de capture non désirée, notamment des blessures au cou et à la tête. Parce que les phoques communs et gris bénéficient d'une protection européenne et que notre pays a des obligations envers l'Europe dans le cadre de la directive européenne Habitats, la mortalité due aux captures non désirées doit être évitée autant que possible. Étant donné que les pêcheurs français et néerlandais pêchent également dans le BNS, une approche internationale de ce problème est nécessaire.</p>	<p>than 40% in each MSFD broad habitat type in each subdivision.” https://www.ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Forms/DispForm.aspx?ID=37785</p> <p>Nous mettons tout en œuvre afin d'atteindre les objectifs pour une mer du Nord saine et respectant la biodiversité, en concertation avec les autorités compétentes en matière de pêche. Nous discutons également dans d'autres instances internationales que la Commission Internationale de l'Escaut pour atteindre nos objectifs de protection de la mer du Nord. De plus la DCE ne porte pas sur ce sujet (rappel : limite d'1 mille marin pour l'aspect écologie), la DCSMM sera plus appropriée.</p>
96	3.5	37	Les zones impliquant des restrictions spatiales pour la pêche en mer ... - Les domaines relatifs à la pêche maritime ...	corrigé
97	3.5	39	Je soupçonne que les valeurs relatives indiquent la part de l'ensemble de la ZNB et non de la zone de 1 mille, puisque l'hypothèse ici est que toute la zone de 1 mille est perturbée, non ? - En supposant que la pêche entraîne une perturbation annuelle des fonds marins de l'estran jusqu'au mille marin (93,03 km ²), 15 % du limon infralittoral (1. 32 km ²), 29 % du sable infralittoral (11,83 km ²), 86,5 % du limon circalittoral (54,80 km ²) et 63,5 % du sable circalittoral (24,98 km ²) sont perturbés dans la zone de 1 mille (Kint & Van Lancker 2020).	non, Il est clairement indiqué ici qu'il s'agit ici de la zone du premier mille.

98	3.5	39	Quelle "part" ? En termes de navires, kW, GT, débarquements, revenus ? - La part des pêches maritimes belges dans le total des pêches européennes est d'environ 0,5%.	Ajouté au texte : En nombre de navires (AR PAEM – annexe 1 pêche commerciale)
99	3.5	39	Je mentionnerais ceci en même temps que le fait que, deux paragraphes plus tôt, vous déclarez que l'environnement marin est une compétence fédérale et que la coordination avec les régions est donc cruciale. - La gestion de la partie belge de la mer du Nord étant une compétence fédérale, le Service de l'environnement marin peut élaborer des mesures de pêche en concertation avec les États membres concernés.	Modification apportée au texte
100	3.5	39	la structure globale de ce texte est perdue, je suggère une réécriture complète de ce chapitre en un ensemble cohérent.	Texte revu et adapté
101	3.5	39	La phrase sur la pêche indiquant qu'elle entraîne une réduction des stocks de poissons, une perte de biodiversité et des rejets importants est très peu subtile. Si de telles choses sont postulées, elles doivent être étayées par les références et les nuances nécessaires.	Le texte de ce chapitre a été entièrement revu
102	3.6	39	Il n'y a pas de munitions non explosées à la surface dans la zone de la PM. Toutes les munitions présentes dans le PM sont recouvertes d'une couche de sédiments. À cet égard, la zone est atypique en Europe. - recouvert de munitions non explosées	Le texte ne contredit pas cette remarque et précise bien qu'aujourd'hui les munitions sont recouvertes de sédiments. Une nuance est aussi ajoutée dans le texte, il s'agit d'estimations. La surveillance est aussi réalisée par DLD: Defensie Laboratoria/ Laboratoires Défense. Il est aussi ajouté dans le texte l'étude DISARM et ses références : https://www.disarm.be/nl
103	3.6	39	6. Paardenmarkt Élaborer un plan à long terme pour sécuriser les munitions sur le banc de sable de Paardenmarkt.	c'est ce qui est fait pour le moment. Voir site SPF Santé Publique et site de l'IRSNB - Division Opérationnelle Nature
104		40	Paardenmarkt : « Les munitions qui y ont été déposées en 2019-1920, ... » date à vérifier	corrigé
105	3.6	40	2019-1920	corrigé
106	3.6	40	Cette chance est en effet limitée si elle est couverte, mais le texte ne mentionne pas si c'est effectivement le cas dans la pratique. - Toutefois, le risque de contamination est considéré comme relativement faible si les munitions sont recouvertes d'une couche suffisamment épaisse de sable boueux.	Le texte le signale au 4 ^{ième} §

107	3.6	40	La date n'est pas correcte... les décharges après la première guerre mondiale. - de munitions déversées sur place en 2019-2020	corrigé
108	3.6	41	Quelle forme d'inspection ou de surveillance est effectuée dans les zones concernées en ce qui concerne ces munitions ? - Les munitions qui se retrouvent dans l'eau ne sont pas éliminées et peuvent donner lieu à une pollution chimique à long terme, après lessivage.	Ajout d'un § : La DLD (laboratoire de la Défense) surveille également le site - Le projet DISARM fait partie du programme de recherche fondamentale stratégique (SBO) de la Fondation pour la recherche (FWO) et se déroule du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2023.
109	3.6	41	gouvernement fédéral (DG Environnement, service de l'environnement marin) - Le site est surveillé par l'inspection fédérale	corrigé
110	3.6	41	Référence aux exercices militaires à Lombardsijde -> pas clair ce que cela fait sous un chapitre PM. Modifier le titre si nécessaire ? naar militaire oefeningen in Lombardsijde -> niet duidelijk wat dit onder een hoofdstuk rond de PM doet. Eventueel titel aanpassen?	corrigé
111	3.7	41	Il n'est pas clair comment l'érosion peut dépendre des plages. Les plages sont sujettes à l'érosion, en raison de l'action des courants et des vagues. - la côte est souvent sujette à l'érosion, en fonction des plages	Texte corrigé : La côte est actuellement affectée à des degrés divers par l'érosion, et du sable a souvent dû être ajouté sur plusieurs plages.
112	3.7	41	Pas si clair > détérioration des écosystèmes côtiers ? Des références montrant ce phénomène seraient les bienvenues > certains écosystèmes côtiers peuvent bien s'adapter à l'élévation du niveau de la mer et aux effets supplémentaires. - le retrait des zones humides naturelles intérieures.	Il se trouve parmi les trois types d'impact que peuvent avoir les changements climatiques dans ce contexte. Cette perte a été décrite sous les effets physiques possibles.
113	3.7	41	Données plus récentes disponibles : https://www.milieurapport.be/milieuthemas/klimaatverandering/zeeklimaat/zeeniveau/zeeniveau - chiffres relatifs à l'élévation du niveau de la mer	Nous n'avons pas trouvé de date pour le document proposé. Les données générales provenant du GIEC sont gardées. Les informations plus précises se retrouveront certainement dans le plan de la Région Flamande.
114	3.7	41	Ce site n'est plus à jour et renvoie au site renouvelé: www.vliz.be/niet-inheemse-soorten/nl - http://www.vliz.be/wiki/Niet-inheemse_soorten_Belgisch_deel_Noordzee_en_aanpalende_estuaria	corrigé
115	3.7	41	Mise à jour (vocabulaire nl)	corrigé
116	3.7	41	7. Changement climatique	Nous prenons actes de vos commentaires et nous l'intégrons dans nos actions au niveau international

		<p>La reconnaissance du rôle crucial que joue la mer dans la régulation du climat est à l'ordre du jour, y compris le captage naturel du CO2 dans les fonds marins. Ce processus est entravé par les activités perturbatrices du sol. Le chalutage à perche, une forme de pêche répandue où de lourds filets sont traînés sur le fond marin, émet 1 gigatonne de carbone chaque année, a conclu une étude de Nature4.</p> <p>Le fond marin est le plus grand réservoir de carbone au monde. Grâce au chalutage à perche, ce carbone est extrait des fonds marins, ce qui l'amène à émettre autant que les voyages aériens.</p> <p>Le rapport de Nature est la première étude à démontrer les effets climatiques du chalutage à perche dans le monde. Il donne un aperçu des parties de l'océan qui doivent être protégées afin de protéger les habitats et les espèces marines et de réduire les émissions climatiques.</p> <p>Le chalutage à perche est également toujours utilisé dans le BNS. La définition d'une réserve marine (10 % de zone interdite) en mer du Nord favorise la biodiversité (encore une fois la possibilité de développer des bancs de graviers avec des bancs de coquillages matures comme les récifs d'huîtres) et aide à lutter contre l'augmentation des émissions.</p> <p>La restauration d'un paysage côtier naturel commence par la fin du nettoyage des plages à la machine. L'élimination des déchets avec des machines garantit l'aplatissement de la nouvelle formation de dunes embryonnaires. Le nettoyage manuel de la plage des déchets non naturels est une alternative viable (voir le Proper Strand Lopers5), il est abordable et la ligne de marée haute naturelle demeure. C'est une source de nourriture pour les insectes et les oiseaux marins. En outre, le renforcement de la nature est également l'une</p>	<p>aussi, cependant nous ne sommes pas compétents pour agir en ce domaine dans le cadre de ce plan de gestion de la DCE. L'ensemble des éléments repris dans ces différents chapitres indiquent les pressions sur la mer du Nord, mais ne correspondent pas spécialement chaque fois à une compétence du niveau fédéral nous permettant d'agir mais indique aux instances compétentes les enjeux des pollutions telluriques pour lesquels ils ont des compétences.</p>
--	--	--	--

			<p>des mesures qui seront envisagées dans le PAS définitif flamand. La nature des dunes souffre également de la pression azotée, à la fois marine et terrestre.</p> <p>La nature des dunes souffre également de la pression azotée, à la fois marine et terrestre. Des unités plus fortes de nature connectée avec une connectivité suffisante devraient donc constituer la base de la politique de récupération. Un paysage côtier naturel offre un espace pour cela en établissant une connectivité entre la mer, la plage, les dunes et les polders.</p>	
117	3.8	41	<p>8. Déchets marins</p> <p>Pour les causes des déchets en mer du Nord, il est fait référence, entre autres, aux loisirs. Ce qui nous manque, c'est une approche préventive avec des mesures d'atténuation. Par exemple, il y a eu le problème des déchets dans les bars de plage après des représentations sur la plage pendant des années... Ce problème est également soulevé chaque année par des organisations telles que les Proper Strand Lopers. Il y a beaucoup à gagner à agir de manière préventive lors de ce type d'événements ou à travailler avec des matériaux durables et circulaires (avec ou sans caution) dans les bars de plage. De cette façon, une partie des déchets est déjà évitée.</p> <p>Un certain nombre d'initiatives citoyennes sont actuellement en cours, telles que Proper Strand Lopers, EcoDuikers⁶ et Duik de Noordzee Schoon⁷. Ces deux derniers assurent, par exemple, le nettoyage des épaves provenant, entre autres, des déchets de pêche (filets, lignes de pêche cassées, plomb...). Des actions aussi importantes ne devraient pas dépendre entièrement des efforts des bénévoles. Un soutien est-il fourni à ces organisations afin qu'elles puissent continuer à se développer et à financer leurs opérations ?</p>	<p>Nous agissons également sur le nettoyage des épaves via des plongeurs expérimentés et en respectant la faune et la flore qui s'y est développée, mais cela sort du cadre de la DCE et de ce plan de gestion.</p> <p>La gestion des déchets sont une compétence régionale.</p>

			<p>Une politique des déchets basée sur l'échange de connaissances, l'appui à la coopération, le suivi et le conseil aux communes balnéaires doit être déployée d'urgence, en collaboration avec les acteurs actuels, du tourisme, de la pêche et d'autres gestionnaires du littoral, comme l'Agence des services maritimes et du littoral (MDK).</p> <p>En 2021, une équipe internationale de plongée, composée de 15 volontaires expérimentés des Pays-Bas et de Belgique, a retiré 5 500 kilos de déchets, de filets de pêche perdus et d'autres déchets de diverses épaves au large des côtes de la Hollande-Méridionale, de la Zélande et de la Belgique. Les épaves sont des points chauds biologiques. Ils servent de pépinières et d'abris pour de nombreux animaux. Les volontaires enlèvent soigneusement les déchets à la main afin de perturber le moins possible le biotope. De nombreux filets emmêlants ont été retrouvés sur les épaves belges, plus que lors des précédentes expéditions dans les eaux plus septentrionales.</p>	
118	3.8	42	<p>Qu'est-ce qui montre que les filets de pêche en particulier sont un problème (par rapport aux autres déchets) ? Ajouter une référence à ces déclarations. - Les filets de pêche abandonnés, en particulier, constituent un problème.</p>	<p>Les références sont données en tête de chapitre.</p>
119	3.8	42	<p>Utilisez la référence correcte : (Van Cauwenberghe et al., 2013). Texte issu de la note VLIZ, voir dernière mise à jour (pour FPS) : https://www.vliz.be/nl/catalogus?module=ref&refid=334970 - Litière flottante : En 2011, un inventaire de la litière flottante (> 1 mm) a été réalisé dans la partie belge de la mer du Nord. Cette étude a estimé la présence de déchets flottants à une moyenne de 3 875 articles flottants par km², dont 95,7 % sont constitués de plastique (KB MRP).</p>	<p>La référence se retrouve dans PAEM – la référence a été ajoutée</p>
120	3.8	43	<p>Voir Devriese & Janssen, 2021 pour un aperçu de ces études : http://www.vliz.be/nl/imis?module=ref&refid=334970. - Un projet de recherche européen, MICRO, a montré que les</p>	<p>Ajouté, + Sediment: Maes, T., Van der Meulen, M.D., Devriese, L., Leslie, H.A., Huvet, A., Frère, L., Robbens, J. and Vethaak, A.D. (2017). Microplastics Baseline Surveys at the</p>

			<p>sédiments de la partie belge de la mer du Nord peuvent contenir 54 à 330 microplastiques par kg de sédiment sec. Une étude scientifique de 2011 avait déjà signalé des quantités similaires de microplastiques dans les sédiments de la partie belge de la mer du Nord (moyenne de 97,2 microplastiques par kg de sédiments secs). Les sédiments du port d'Ostende contenaient même jusqu'à 3 146 microplastiques par kg de sédiment sec. (KB MRP) Ces microplastiques se composent principalement de petites fibres synthétiques, et un nombre étonnamment élevé de microplastiques sphériques sont également trouvés dans les sédiments au large de la côte et dans le port.</p>	<p>Water Surface and in Sediments of the North-East Atlantic. Front. Mar. Sci. 4:135. doi: 10.3389/fmars.2017.00135 voor oudere data 2011 Claessens, M., de Meester, S., van Landuyt, L., de Clerck, K. and Janssen, C.R. (2011). Occurrence and distribution of microplastics in marine sediments along the Belgian coast. Marine Pollution Bulletin 62, 2199–2204. doi:10.1016/j.marpolbul.2011.06.030. En nieuwe data EFMZV project: https://odnaturenews.naturalsciences.be/wp-content/uploads/2021/09/Marine-Plastics-project-synthesis-and-recommendations.pdf</p>
121	3.9	43	<p>pas clair. Pertinence ? - Le littoral belge est divisé en 255 sections. La plage s'étend du pied des dunes ou de la digue de mer jusqu'à la ligne de marée basse. Pour cette analyse spatiale, l'estran est une extension de la ligne de base. Houthuys (2012) prévoit une longueur moyenne de 500 m pour l'estran. En combinaison avec le volume de sable et les données de localisation des réapprovisionnements annuels des plages, des plages et de l'estran, ces sections côtières donnent une indication relative des perturbations spatiales au-dessus et au-dessous de la ligne de basse mer. Lorsqu'une reconstitution se produit dans une section de plage ou d'estran, nous considérons que la section entière est perturbée.</p>	<p>le texte a été retravaillé pour plus de clarté. Sur la base de ces données, la perturbation causée par les alimentations a été cartographiée et quantifiée (Kint & Van Lancker 2020). Les figures 43, 44 et 45 montrent respectivement les volumes annuels de sable, les types d'alimentation et les habitats perturbés. Pour cette analyse, l'estran comprend la zone allant de la laisse de basse mer jusqu'à 500 m vers la mer (Houthuys, 2012) tandis que la plage est la zone allant du pied de la dune ou de la digue jusqu'à et y compris la laisse de basse mer. De plus, le littoral belge est divisé en 255 sections. En combinaison avec le volume de sable et les données de localisation des élévations annuelles des plages de baignade, des alimentations des plages et de l'estran, ces sections côtières fournissent une indication relative des perturbations spatiales au-dessus et au-dessous de la laisse de basse mer. Lorsqu'un rechargement se produit dans une plage ou une section d'estran, on considère que toute la section est perturbée.</p>
122	3.9	43	<p>Expliquez ce que l'on entend par ligne de base, ajoutez un croquis si nécessaire. L'estran s'étend-il à 500 mètres au large de la ligne de base ?</p>	<p>§ supprimé</p>
123	3.9	43	<p>sib->slib - figure 44</p>	<p>La figure a été supprimée</p>
124	3.9	43	<p>9. Sable de reconstitution Le bon état environnemental n'ayant pas été atteint ces dernières années, des mesures doivent être prises pour limiter la perturbation des sols. L'activité touchant le sol dans la</p>	<p>Nous prenons bonne note de votre commentaire qui sera intégré dans la réflexion permanente entre les différents besoins et la protection de l'environnement, en particulier celui des zones N2000 et ce en collaboration avec les</p>

			<p>réserve naturelle marine se poursuit sans relâche. C'est pourquoi nous demandons l'arrêt de l'extraction de sable en mer dans les zones Natura 2000, après une période de suppression progressive. Après tout, avec un approfondissement allant jusqu'à 2 mètres, la période de récupération de la vie du sol est déjà de quatre à six ans. Regardez le besoin de sable au niveau européen et faites des choix de société conscients (transition vers une économie circulaire) car la limite du sable est en vue. Vérifiez également quels apports de sable sont réellement nécessaires, en tenant compte du changement climatique (élévation du niveau de la mer), mais aussi des effets cumulatifs potentiels de l'extraction de sable sur la sécurité côtière.</p> <p>Rechercher l'effet des rechargements des plages sur la qualité et la composition de l'eau de mer et élaborer des lignes directrices pour les rechargements des plages avec peu ou pas d'impact sur la qualité de l'eau.</p> <p>Appliquer le principe Dune for Dike en standard pour fixer le sable sur la côte. Ce n'est que là où il n'y a absolument aucune autre option que d'autres solutions pour la protection des côtes peuvent être envisagées.</p>	instances officielles concernées ayant cette compétence dans leurs attributions.
125	3.9	44	<p>Les perturbations causées par la reconstitution des stocks sont-elles simplement synonymes de reconstitution dans les zones de plage/foreshore ? En fait, il n'y a pas de "calcul" de la perturbation, n'est-ce pas ? - Les figures 43, 44 et 45 donnent un aperçu de la perturbation annuelle par le nourrissage de 2010 à 2019, respectivement les volumes de sable, les types de nourrissage et les habitats benthiques perturbés (Kint & Van Lancker 2020).</p>	§ supprimé
126	4	46	<p>Toujours surligné en fluo dans le texte - Le « MB » sur l'adoption des objectifs de conservation modifiés est attendu en février/mars 2021.</p>	corrigé
127	5.1	48-49	<p>Pourquoi le nombre de stations échantillonnées a-t-il été réduit?</p>	<p>Une fréquence temporelle accrue d'une sélection d'emplacements représentatifs a été préférée. Après calibration, les données satellitaires permettent d'avoir une vue d'ensemble spatiale. Il s'agit aussi de rationaliser le travail de surveillance.</p>
128	5.2.2	51	<p>rétablir le lien - erreur de la table 8 ! Source</p>	Vérification effectuée

129	5.2.2	51	c'est le flet qui est classé en 4 classes de longueur, pas les moules. - Des moules (<i>Mytilus edulis</i>) ont été collectées chaque année, classées en 4 classes de longueur, dans les épis de Nieuwpoort, Ostende et Knokke. Environ 25 individus de flet (<i>Platichthys flesus</i>) ont été échantillonnés annuellement dans la partie belge de la mer du Nord.	Incorrect, comme indiqué dans le rapport, les moules ont été divisées en 4 classes de longueur, dont la moyenne est indiquée dans le rapport.
130		57	S'il n'y a que des violations de normes pour les substances ubiquitaires, 2 cartes peuvent être réalisées pour la chimie : 1 avec et 1 sans les substances ubiquitaires.	fait
131	5.3.2.1	60	65,66 of 67 km?	corrigé – 65 km
132	5.3.4.3		Figure 55 la référence donnée n'est pas fonctionnelle	Vérification a été faite, le lien est rétabli